

Femmes et hommes dans l'agriculture

Hermine Hascher et Esther Thalmann

AGRIDEA, 8315 Lindau, Suisse

Renseignements: Hermine Hascher, e-mail: hermine.hascher@agridea.ch

Esther Thalmann, e-mail: esther.thalmann@agridea.ch



La campagne s'adresse aux femmes et aux hommes, dans les champs d'action «qualité de vie et vivre ensemble», «droit et couverture sociale», ainsi que «défense professionnelle».

Des organisations agricoles se sont associées pour réaliser la campagne «Femmes et hommes dans l'agriculture, pour un véritable partenariat» et par là donner plus de visibilité à ce sujet. Il faut en effet mettre en pratique les connaissances concernant les femmes dans l'agriculture, citées dans le rapport agricole 2012 de l'Office fédéral de l'agriculture et les besoins des membres des organisations agri-

coles. Les organisations impliquées ouvrent de nouvelles pistes en coordonnant et en regroupant leurs activités; elles visent aussi bien les femmes que les hommes.

La cohabitation sur l'exploitation, en particulier le rôle et la position de la femme, sont depuis longtemps un thème très débattu au sein des organisations profession-

nelles, de la formation et de la vulgarisation, ainsi qu'en politique. Depuis le postulat de Maya Graf du 15 juin 2011, ce sujet a également gagné la scène publique. L'Office fédéral de l'agriculture OFAG a publié dans le rapport agricole 2012 d'intéressants résultats d'une étude de Ruth Rossier (Agroscope):

Toujours plus nombreuses à exercer une activité lucrative

Depuis dix ans, les activités rétribuées des femmes dans l'exploitation augmentent. Lorsqu'elles exercent une activité indépendante, elles sont par exemple responsables d'une branche d'exploitation, telle la vente directe ou l'agritourisme, et contribuent pour une part notable au revenu total de l'exploitation.

Près de la moitié des femmes ont une activité lucrative en dehors de l'exploitation et 28 % des femmes interrogées contribuent pour plus d'un quart au revenu total grâce à leur activité extra-agricole.

Peu conscientes de leur statut juridique

Peu de femmes gèrent une exploitation agricole à titre indépendant. La plupart d'entre elles ont épousé un exploitant. En règle générale, il n'y a aucune inscription au registre foncier faisant état d'une copropriété avec l'épouse. Pourtant, la plupart des femmes se disent copropriétaires ou co-exploitantes.

Peu préoccupées par leur faible couverture sociale

Près de 80 % des femmes constituent leur couverture sociale. Comme elles ont généralement une activité lucrative à temps partiel, leur couverture est souvent modeste. Pourtant, la plupart de ces femmes, généralement mariées, se préoccupent peu de leur couverture sociale.

Une initiative commune

«Femmes et hommes dans l'agriculture, pour un véritable partenariat» est une campagne commune de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF, de l'Union suisse des paysans USP, du Forum la Vulg Suisse FVS et d'AGRIDEA. La campagne, lancée le 15 mai 2013, se base sur les questions et les attentes de ses membres tout en se référant au chapitre «Les femmes dans l'agriculture» du rapport agricole 2012.

Ces quatre organisations travaillent depuis longtemps sur le sujet. Depuis mai 2013, elles ont uni leurs forces et bénéficient d'un soutien financier et des conseils de l'OFAG. Elles ont pour objectif de mettre en évidence les acquis et de combler les lacunes constatées. Elles ont pour priorité de coordonner leurs activités, d'exploiter les synergies et d'organiser des activités communes.

Gestion de l'exploitation en partenariat

«Ensemble»: c'est le mot d'ordre que s'est donné la campagne «Femmes et hommes dans l'agriculture, pour un véritable partenariat».

Gérer l'exploitation et vivre ensemble: aménager ensemble l'entreprise «ferme et vie commune» – travailler ensemble, vivre ensemble, cohabiter, c'est ce que veut favoriser la campagne. Il s'agit donc de concilier les intérêts et les défis de l'entreprise, ainsi que les besoins, les souhaits et les talents des personnes qui la composent. Cela n'est pas toujours évident. Cet équilibre est toutefois essentiel pour la satisfaction à long terme des protagonistes, pour leur qualité de vie et pour un développement durable de l'entreprise agricole, et prend toute son importance lorsque les temps sont durs.

Les organisations qui ont lancé la campagne estiment que focaliser leur action sur les femmes ne peut engendrer que des changements modestes. Vivre et travailler ensemble implique que toutes les personnes concernées connaissent leur rôle respectif et leur statut, sont informées de leurs droits et de leurs devoirs. Au plan juridique, les possibilités ne sont pas toujours exploitées au mieux, ce sont souvent les normes sociales et la tradition qui l'emportent. Ainsi, un nombre bien plus élevé d'exploitations sont remises aux fils plutôt qu'aux filles, alors que les hommes et les femmes disposent des mêmes possibilités au niveau de la formation et du droit.

Le sujet intéresse aussi les pays voisins. Le colloque «Frauen am Land – Potenziale und Perspektiven», qui s'est tenu du 7 au 9 février 2013 à Vienne (Autriche), a réuni des représentantes venues d'Allemagne, d'Autriche, de Haut-Adige et de Suisse. Lors du débat final, le vœu a été exprimé d'intégrer davantage les hommes lors d'une éventuelle prochaine réunion. Dans l'Arc jurassien, les participantes du projet FARAH (Femmes en Agriculture: Responsables et Autonomes en complémentarité avec les Hommes) sont parvenues aux mêmes conclusions. La «gestion en partenariat» est de plus en plus d'actualité.

Agir ensemble

Les organisations qui ont lancé la campagne veulent à l'avenir encore mieux coordonner leurs efforts et donner plus d'importance aux questions concernant les femmes et les hommes dans l'agriculture. Leur but: entrer dans chaque domaine agricole, sensibiliser la vulgarisation et la formation, les prestataires de services et les organisations à l'importance de cette question. La mise en réseau de l'ensemble des acteurs et le regroupement des ressources sont la force de cette campagne. Cette collaboration fructueuse a déjà permis de mener à bien divers projets: ➤

- Atelier national «Femmes dans l'agriculture», décembre 2012: durant la période précédant le lancement de la campagne, on y a jeté les bases d'un consensus sur les besoins et les questions à résoudre; plus de 50 personnes représentant diverses organisations et le monde politique ont participé à cet atelier.
- Publication du flyer «Femmes et hommes de la campagne – des clés pour vivre en harmonie», avril 2013: ce document renvoie au site Internet de l'USFP, où l'on peut trouver une liste de documents et de liens intéressants.
- Publication en collaboration avec la revue UFA d'un numéro spécial «Les paysannes ont des droits», septembre 2013 (tirage: 74 600 exemplaires, 12 950 en français et 61 650 en allemand). Des webinaires avec des personnes expertes ont été proposés pour approfondir des sujets tels que le droit matrimonial, le droit successoral et le droit foncier rural, ainsi que la couverture sociale des paysannes.

Trois champs d'action prioritaires

La campagne veut poser des jalons pour l'avenir et poursuivre ses travaux dans trois domaines.

Champs d'action I – Qualité de vie et vivre ensemble

La campagne s'adresse aux exploitantes et exploitants ainsi qu'aux responsables de la formation et de la vulgarisation. Les offres de formation/perfectionnement doivent accorder l'importance qui lui est due au thème femme et homme dans l'agriculture. Un des principaux objectifs est d'approfondir systématiquement certains sujets (comme celui des investissements) et d'analyser leur influence sur la qualité de vie de la famille. Ces questions ne concernent pas la production animale ou végétale, mais ont un impact considérable sur la marche de l'exploitation. La prise de conscience doit se faire à tous les niveaux, de la formation initiale au perfectionnement et à la vulgarisation.

Champs d'action II – Droit et couverture sociale

Un inventaire des documents existants a été établi. Son analyse a mis en évidence des lacunes dans certains domaines:

- Lors de la remise de l'exploitation, le régime matrimonial des parents doit être étudié. Il faut, par exemple, déterminer le capital investi dans l'exploitation par chacun des parents et définir les possibilités de compensation.
- Les décisions engageant l'exploitation doivent être prises en commun et, par exemple, l'état des fonds propres doit être transparent dans la comptabilité.
- Les femmes qui épousent un exploitant devraient disposer des informations indispensables les concernant.

Par ailleurs, de nouveaux sujets à étudier ont été identifiés:

- Le revenu souvent insuffisant dans l'agriculture et ses conséquences.
- L'homme et la femme dans les rapports de coopération inter-exploitations.

De nouvelles fiches techniques d'AGRIDEA et d'agriexpert sont prévues, ainsi que des articles dans la presse professionnelle. Un portail thématique sur Internet permettant d'accéder facilement au thème et aux informations correspondantes est souhaité.

Champs d'action III – Défense professionnelle

La campagne n'oublie pas non plus de s'adresser aux associations et aux interprofessions. Comment inciter les femmes à s'engager dans ces structures? La sensibilisation à ces questions doit être poursuivie, même si elles intéressent aujourd'hui plus qu'il y a quelques années. Un exemple réjouissant est l'élection de Christine Bühler, présidente de l'USPF, à la vice-présidence de l'USP. Elle est la première femme nommée à ce poste exigeant.

Ancrer durablement les acquis dans les milieux concernés sera le défi futur. Il s'agira de continuer à développer et à promouvoir les activités en cours et déjà esquissées au-delà de la campagne, dont la fin est prévue en mai 2014. Les bases de la collaboration future étant posées, les organisations initiatrices continueront à s'impliquer ensemble pour les femmes et les hommes dans l'agriculture. ■